

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 09 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 09 mai, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 04 mai 2023, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Thierry TISSERAND
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Isabelle GROUIEC
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
M. Gilles BERGAMI	Mme Patricia LACHAMP
Mme Julie MONTBRIZON	M. Florent MONEYRON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda DE FREITAS	Mme Michelle CIERGE
M. Alain COSSON	M. Bernard FRASIAK
Mme Marie-France MARMY	Mme Séverine VIAL
M. Christian BOURNAT	M. Lucas ANTOINE
Mme Catherine MORAND	Mme Laurence GONINET
M. Guillaume FRICKER	
Mme Sylvie ROCHE	
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Absents : M. Gilles MARQUET, Mme Eliane GRANET

Etaient représentés (procuration) :

- M. Yannick DUPOUE donne pouvoir à M. Antoine LUCAS
- M. René BROUSSE donne pouvoir à Mme Michelle CIERGE
- M. Romain FERRIER donne pouvoir à Mme Sylvie ROCHE
- Mme Agnès TARTRY-LAVEST donne pouvoir à Mme Sylvie EXBRAYAT

VOTE : En exercice : 35 Présents : 29 / Représentés : 4 Votants : 33

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mme Séverine VIAL, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

OBJET : POLE METROPOLITAIN - validation du manifeste pour une stratégie industrielle territoriale

POLE METROPOLITAIN : VALIDATION DU MANIFESTE POUR UNE STRATEGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE

Madame la Présidente rappelle que la Communauté de Communes Entre Dore et Allier adhère au Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne, à ce titre elle participe aux réflexions conduites à cette échelle élargie (11 EPCI).

Depuis 2021, le Pôle Métropolitain travaille à l'élaboration d'une stratégie industrielle territoriale visant à favoriser le déploiement de l'industrie du futur. Cette stratégie basée sur la coopération, vise à atteindre les objectifs suivants :

- Assurer un futur industriel sobre et responsable ;
- Accélérer la transformation des industries présentes ;
- Positionner notre territoire comme un territoire d'accueil par la disponibilité de foncier économique et d'immobilier d'entreprise dédiés et adaptés à l'industrie ;
- Accompagner la cohésion sociale et territoriale, portée par l'industrie, en communiquant sur l'intérêt et en levant la défiance d'une partie de la population vis-à-vis des projets industriels.

A cet effet, les EPCI adhérents au Pôle Métropolitain sont invités à adopter ce manifeste et à s'engager dans un plan d'actions mutualisées pour une approche industrielle collective. Les engagements se définissent comme suit (extrait du Manifeste, dont l'intégralité est annexée à la présente délibération) :

Afin d'assurer la résilience, le renforcement et la soutenabilité de notre tissu productif, nous, élus du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, nous engageons à :

- 1. Coopérer entre territoires afin d'assurer une stratégie industrielle lisible et ancrée sur le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne ;*
- 2. Favoriser l'accueil et le développement des projets industriels ;*
- 3. Faciliter le renforcement des compétences par le biais de la formation initiale et continue. Ces engagements, qui répondent aux besoins exprimés par les industriels, s'articulent directement avec les démarches lancées par les Territoires d'Industrie Riom-Vichy, Lezoux-Thiers-Ambert-Montbrison et Issoire-Brioude.*

Ils ne pourront être tenus sans une mobilisation collective de l'ensemble des parties prenantes : élus, techniciens des collectivités territoriales et industriels porteurs de ces transformations.

Ceci exposé, Madame la Présidente propose au Conseil Communautaire :

- De valider la proposition de Manifeste pour une stratégie industrielle territoriale élaborée par le Pôle Métropolitain et de l'autoriser à signer celui-ci.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 11 mai 2023

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente